PETITION SAUVONS LA GLU

Jeudi 19 mars 2015, dans le cadre de la loi sur la biodiversité, l'Assemblée Nationale a voté un amendement visant à interdire la glu dans les cinq départements de la région PACA où cette chasse traditionnelle est pratiquée.

Ce vote a été obtenu par 8 voix contre 5, soit 13 présents (2%) sur les 577 députés que compte l'Assemblée Nationale !

Comment 1,4 % de députés peuvent-ils rayer d'un trait de plume plus de 2000 ans du patrimoine culturel de notre région ?

Le texte doit maintenant être présenté au Sénat avant de revenir à l'Assemblée Nationale pour adoption définitive. Nous vous invitons à nous soutenir pour la défense de cette pratique, partie intégrante du patrimoine culturel et cynégétique de notre chère Provence et respectueuse de la biodiversité.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

PETITION SAUVONS LA GLU

Nom	Prénom	Adresse	Signature